

Caisse de retraite paritaire
de l'artisanat du bâtiment
du canton du Valais



EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION 2009

SOMMAIRE

	page
I. RAPPORT D'ACTIVITE	4
II. COMPTES ANNUELS	5
2.1 BILAN	5
2.2 COMPTE D'EXPLOITATION	6
2.3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS	7
III. CONCLUSION	12
IV. STATISTIQUES	13

I. Rapport d'activité

1.1 Le conseil de fondation

Le conseil de fondation s'est réuni à 4 reprises durant l'année pour traiter les différents éléments suivants :

- Examen de la situation financière de la caisse
- Analyse des mesures à prendre
- Suivi des performances des placements
- Décision d'attribuer un taux de rémunération de 2.75% sur les comptes individuels des assurés en 2008, malgré la sous couverture
- Acceptation des comptes 2008
- Décision du taux de cotisations 2010
- Nomination de MM. Yves Roduit et Patrice Cordonier en remplacement de MM. Alain Zuber et Bernard Michellod.
- Formation personnelle sur les responsabilités des membres du conseil de fondation dans le cadre de la gestion de la fortune de la caisse

1.2 La commission de placement

La commission de placement s'est réunie 3 fois en 2009. Elle a suivi de près l'évolution du marché et préparé plusieurs scénari pour une adaptation de l'allocation stratégique. Finalement, après avoir pris connaissance de l'analyse de Congruence Actifs Passifs, (CAP) elle proposé au conseil de fondation une nouvelle allocation stratégique.

Après la très mauvaise année 2008, les institutions de prévoyance ont retrouvé des couleurs en 2009. La CAPAV n'a pas échappé à la règle et a pu rattraper une bonne partie de la baisse de 2008.

La caisse a réalisé une performance de 13.01% en 2009 pendant que l'indice gagnait 11.66%, soit une surperformance de 11.00 %.

Toutes les classes d'actifs n'ont pas contribué de la même manière à cette sur performance du portefeuille. Le choix des devises a été très bon en 2009 et a largement contribué à cette sur performance de 11.00 %.

1.3 La commission immobilière

La commission s'est réunie 2 fois durant l'année pour suivre les travaux de l'immeuble Dixence-Berchtold.

II. Comptes annuels

2.1 Bilan

	31.12.2009	31.12.2008
A C T I F		
Placements	525'405'363.78	443'568'408.07
Liquidités	4'344'993.03	16'097'254.29
Débiteurs employeurs	11'511'233.90	11'186'339.55
Autres débiteurs	2'372'787.07	1'779'292.09
Placements à terme BR	30'200'000.00	30'480'000.00
Prêts directs	32'910'000.00	34'690'062.95
Titres	303'903'821.00	221'223'944.12
Fonds placements immobiliers	51'168'622.13	46'425'361.32
Immeubles en directs	88'993'906.65	81'686'153.75
Comptes de régularisation actif	4'508'795.77	4'731'701.37
Actifs transitoires	912'829.40	864'101.45
Intérêts courus	3'595'966.37	3'867'599.92
T O T A L D E L' A C T I F	529'914'159.55	448'300'109.44
P A S S I F		
Dettes	9'868'992.90	9'000'427.00
Fonds de garantie LPP	65'686.50	73'825.05
Dettes envers d'autres Institutions	9'803'306.40	8'926'601.95
Comptes de régularisation passif	122'123.80	169'516.70
Passifs transitoires	122'123.80	169'516.70
Réserve de contributions de l'employeur	2'259'718.60	1'507'445.45
Provisions non techniques	3'432'721.46	4'000'805.31
Provision de financement peintres	27'629.15	28'645.80
Provision de financement électriciens	3'405'092.31	3'972'159.51
Capitaux de prévoyance	465'315'683.95	435'729'085.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	393'645'625.95	370'323'650.00
Capitaux de prévoyance bénéficiaires de rentes	71'670'058.00	65'405'435.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes invalides	12'101'804.00	12'679'743.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes d'enfants d'invalides	1'585'765.00	1'645'949.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes de veufs/veuves	17'559'619.00	16'042'941.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes d'orphelins	924'349.00	855'875.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes de retraités	39'378'606.00	34'117'692.00
Capital prévoyance bénéficiaires rentes enfants de retraités	119'915.00	63'235.00
Provisions techniques	19'548'595.84	16'179'764.54
Provision LFLP	808'056.40	809'241.10
Provision de longévité	3'923'182.00	3'208'257.00
Provision de fluctuation des risques	10'280'000.00	9'863'200.00
Provision d'adaptation	3'937'357.44	1'999'066.44
Provision maintien taux conversion	600'000.00	300'000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	29'366'323.00	0.00
Réserve de fluctuation de valeurs	29'366'323.00	0.00
Fonds libres / Découvert	0.00	-18'286'934.56
T O T A L D U P A S S I F	529'914'159.55	448'300'109.44

2.2 Compte d'exploitation

	31.12.2009	31.12.2008
Cotisations et apports ordinaires et autres	42'306'230.50	40'400'135.30
Cotisations des assurés et employeurs	40'510'609.35	38'844'550.05
Primes uniques de rachats	644'293.85	377'025.40
Apport des nouveaux employeurs	130'966.20	160'520.55
Apport dans la réserve de contributions des employeurs	863'000.00	880'000.00
Subsides du fonds de garantie	157'361.10	138'039.30
Prestations d'entrée	13'502'550.72	15'946'764.67
Apports de libre passage	13'396'550.72	15'829'252.67
Remboursement vmt anticipé pour la propriété du logement et divorce	106'000.00	117'512.00
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	55'808'781.22	56'346'899.97
Prestations réglementaires	-13'665'963.40	-12'996'382.45
Rentes versées	-6'742'064.35	-6'030'246.50
Prestations en capital au décès	-150'570.40	-248'529.90
Prestations en capital à la retraite	-6'588'533.90	-6'497'924.55
Prestations en capital aux veufs/veuves	-184'794.75	-219'681.50
Prestations de sortie	-16'977'201.50	-13'502'852.50
Prestations de libre passage en cas de sortie	-12'821'345.90	-10'038'769.65
Versements anticipés pour la propriété du logement et les divorces	-4'154'670.90	-3'464'082.85
Prestations supplémentaires LFLP	-1'184.70	0.00
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-30'643'164.90	-26'499'234.95
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	-33'707'703.40	-37'293'763.45
Dissolution(+) Constitution(-) de capitaux de prévoyance assurés actifs	-22'659'845.25	-26'915'592.65
Dissolution(+) Constitution(-) de capitaux de prévoyance bénéf. de rentes	4'581'763.85	1'337'046.45
Dissolution(+) Constitution(-) de provisions techniques	-3'368'831.30	416'914.00
Dissolution(+) Constitution(-) réserves contributions des employeurs	-752'273.15	-757'099.55
Rémunération du capital épargne	-9'048'447.85	-9'227'188.40
Rémunération des capitaux de prévoyance de bénéficiaires de rentes	-2'460'069.70	-2'147'843.30
Produits de prestations d'assurance	321'723.30	764'586.85
Prestations reçues du réassureur et autres IP	306'573.50	320'693.80
Prestations acquises à la fondation	15'149.80	443'893.05
Charges d'assurance	-314'966.35	-306'122.70
Primes de réassurance	-91'042.00	-82'702.30
Cotisations au fonds de garantie	-223'924.35	-219'563.10
Prestations spéciales anciens assurés	0.00	-3'857.30
Résultat net de l'activité d'assurance	-8'535'330.13	-6'987'634.28
Résultat net des placements	58'249'686.02	-87'768'294.82
Intérêts, rendements de la fortune mobilière	54'026'858.73	-90'314'057.84
Intérêts débiteurs	-248'704.45	-213'857.25
Résultat net de l'exploitation des immeubles	5'164'528.25	3'468'832.56
Frais bancaires et de gestion des titres	-692'996.51	-709'212.29
Autres produits	18'693.65	15'931.20
Autres frais	-164'841.98	-144'391.39
Frais d'administration	-1'914'950.00	-1'726'880.00
Excédent des produits/charges avant constitution/dissolution réserve fluctuation valeurs	47'653'257.56	-96'611'269.29
Dissolution/Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-29'366'323.00	78'324'334.73
Dissolution (+) Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs	-29'366'323.00	78'324'334.73
Excédent des produits / Excédent des charges	18'286'934.56	-18'286'934.56

2.3 Commentaires sur les comptes annuels

1. Bases et organisation

1.1 Forme juridique et but

La Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais - CAPAV est une institution de prévoyance autonome de siège social à Sion. Sa forme juridique est la fondation au sens des art. 80 ss du CC.

CAPAV a pour but d'assurer les personnes exerçant une activité au service des entreprises affiliées ainsi que leurs ayants droit contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité ou du décès.

1.2 Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La fondation est inscrite au Registre de la prévoyance professionnelle du canton du Valais sous le No 36. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

1.3 Acte de fondation et règlements

		Modifié le
Acte de fondation	25.03.1994	
Règlement de prévoyance	01.01.2007	12.06.2007
Règlement sur les versements pour l'EPL	01.01.1995	
Règlement de placements	01.06.2006	01.06.2008
Règlement pour les passifs de nature actuarielle	01.01.2006	
Règlement pour la liquidation partielle	01.01.2006	30.06.2009

1.4 Organe de gestion / Droit à la signature

Les organes de la CAPAV sont le Conseil paritaire (16 membres); la commission de placement (8 membres), la commission immobilière (4 membres). Le Conseil paritaire est responsable du contrôle de l'administration de la Caisse et nomme les représentants à la commission de placement et à la commission immobilière. Chaque membre du conseil de fondation dispose du droit de signature à deux.

	<u>Fonction</u>	<u>Mandat</u>	
Anselm Mutter ^{1) 2)}	président	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVMPP
Bertrand Zufferey ^{1) 2)}	vice-président	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Michel Cretton ^{1) 2)}	membre	01.07.2008 - 30.06.2010	E* AVEMEC
Joël Gaillard	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVEMEC
Albin Dubosson	membre	01.07.2007 - 30.06.2010	E* AVEMEC
Gilles Granges	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVMPP
Yves Roduit ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* SUISSETEC
Patrice Cordonier	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AMFA
Philippe Grau ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	E* AVIE
Bernard Tissières	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Pascal Roth	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
François Thurre ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* SCIV
Jeanny Morard ^{1) 2)}	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
Serge Aymon	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
Charles-Henri Rudaz ¹⁾	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA
German Eyer	membre	01.07.2006 - 30.06.2010	T* UNIA

E* = représentant employeurs ¹⁾ membre de la commission de placement

T* = représentant travailleurs ²⁾ membre de la commission immobilière

1.5 Gérance

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. : 027 / 327 51 46
Fax : 027 / 327 51 76

M. Gabriel Décaillet
Directeur

M. Eric Moix
Gérant

Le directeur, le responsable financier et le gérant disposent du droit de signature collective à deux avec le président, le vice-président et entre eux.

1.6 Expert, organe de contrôle et autorité de surveillance

1.6.1 Expert agréé en prévoyance professionnelle

Pittet Associés SA, Bureau d'experts en prévoyance professionnelle, Genève

1.6.2 Organe de contrôle

PricewaterhouseCoopers SA, Sion

1.6.3 Autorité de surveillance

Autorité de surveillance des Fondations et Institutions de prévoyance du canton du Valais, Sion. (No 36)

1.7 Employeurs affiliés

	2009	2008
Plan "Standard"	988	959
Plan "Plus"	82	71
Plan "Optimal"	72	56
Total employeurs affiliés	1'142	1'086

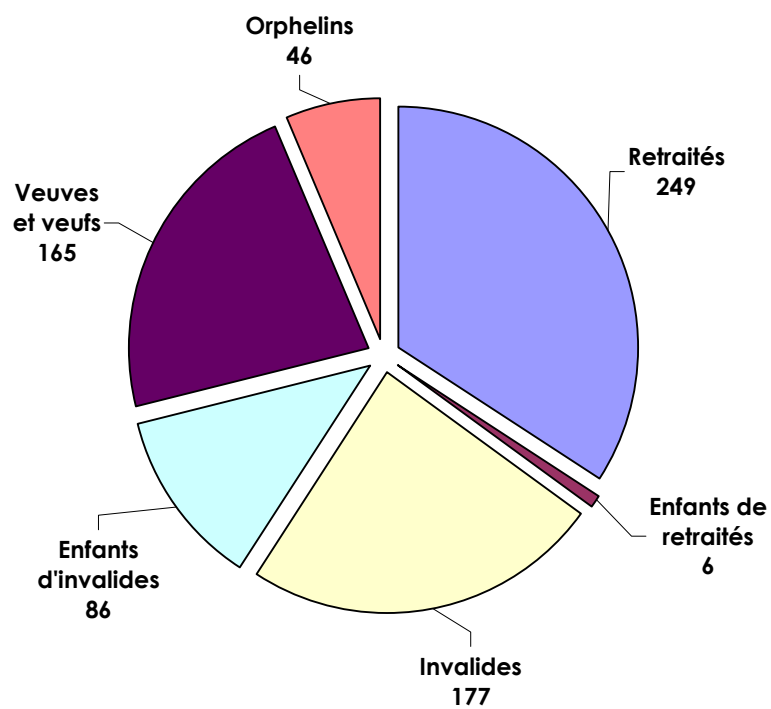
2. Membres actifs et bénéficiaires de rentes

2.1 Assurés actifs

	2009	2008
Plan "Standard"		
- Hommes	5'192	5'110
- Femmes	511	484
Total	5'703	5'594
Plan "Plus"		
- Hommes	209	170
- Femmes	58	51
Total	267	221
Plan "Optimal"		
- Hommes	141	130
- Femmes	28	25
Total	169	155
Total assurés actifs	6'139	5'870

2.2 Bénéficiaires de rentes

		2009	2008
Retraités		249	226
- Hommes	233		
- Femmes	16		
Enfants de retraités		6	5
- Garçons	1		
- Filles	5		
Invalides		177	177
- Hommes	168		
- Femmes	9		
Enfants d'invalides		86	91
- Garçons	52		
- Filles	34		
Veuves et veufs		165	148
- Hommes	3		
- Femmes	162		
Orphelins		46	42
- Garçons	26		
- Filles	20		
Total		729	689



3 Plans d'assurance

3.1 Explication des plans de prévoyance

Le plan de prévoyance adopté par la Caisse est un plan en primauté de cotisations. Les conditions des différents plans d'assurance "Standard", "Plus" et "Optimal" de la CAPAV peuvent se résumer selon le tableau ci-après.

Plans d'assurance

	STANDARD	PLUS	OPTIMAL
Salaire assuré	Salaire AVS	Salaire AVS	Salaire AVS
Prestations d'invalidité			
Rente d'invalidité	25.00%	40.00%	50.00%
Rente d'enfant d'invalidité	5%	5%	5%
Délai d'attente	24 mois	24 mois	24 mois
Libération du service des primes	2 mois	2 mois	2 mois
Prestations de survivants			
Rente de veuve/veuf	15.00%	20.00%	40.00%
Rente d'orphelin	5%	5%	5%
Capital décès	avoir de vieillesse acquis	avoir de vieillesse acquis	avoir de vieillesse acquis
Prestations de retraite			
Rente de retraite	7.20%	7.20%	7.20%
Rente d'enfant de retraité (en % de la rente de vieillesse)	20%	20%	20%
Bonif. de vieillesse	en % du sal. assuré	en % du sal. assuré	en % du sal. assuré
18 - 24 ans	5.00%	5.00%	6.50%
25 - 34 ans	5.00%	5.00%	6.50%
35 - 44 ans	7.1%	7.1%	8.50%
45 - 54 ans	10.7%	10.7%	11.50%
55 - 64/65 ans	12.8%	12.8%	13.50%
NB: Les bonifications de vieillesse sont limitées à un salaire de 7x la rente AVS simple maximale.			

3.2 Financement, méthodes de financement

Le financement de ces différents plans est assuré par des prélèvements sur les salaires de la façon suivante

Part de l'employeur	5 %	5,5 %	8 %
Part du travailleur	5 %	5,5 %	6 %
Total	10 %	11 %	14 %

4 Commentaires sur les placements

4.1 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	2009	2008
Fortune sociale	517'663'324.25	437'622'720.29
Capitaux de prévoyance	465'315'683.95	435'729'085.00
Provisions techniques	22'981'317.30	20'180'569.85
CAPITAUX DE PREVOYANCE ET PROVISIONS TECHNIQUES	488'297'001.25	455'909'654.85
Degré de couverture selon l'article 44 OPP2	106.01%	95.99%
Fortune sociale	517'663'324.25	437'622'720.29
Capitaux de prévoyance	465'315'683.95	435'729'085.00
Provisions techniques	19'043'959.86	16'243'212.41
CAPITAUX DE PREVOYANCE ET PROVISIONS TECHNIQUES	484'359'643.81	451'972'297.41
Degré de couverture en liquidation	106.88%	96.83%

4.2 Présentation des placements par catégorie

Actifs en CHF	2009		2008	
	%		%	
Liquidités	0.83%	4'344'993.03	3.63%	16'097'254.29
Débiteurs	2.64%	13'884'020.97	2.92%	12'965'631.64
Placemnet à terme BR	5.75%	30'200'000.00	6.87%	30'480'000.00
Prêts et dépôts	6.26%	32'910'000.00	7.82%	34'690'062.95
TOTAL PLACEMENTS BR ET DIRECTS	12.01%	63'110'000.00	14.69%	65'170'062.95
Obligations suisses en CHF	2.89%	15'201'957.75	3.60%	15'968'782.38
Obligations étrangères en CHF	1.32%	6'935'050.00	1.00%	4'436'100.00
TOTAL OBLIGATION EN CHF	4.21%	22'137'007.75	4.60%	20'404'882.38
Obligations en devises	14.22%	74'689'959.19	18.09%	80'237'858.67
Actions suisses	16.16%	84'912'783.72	10.42%	46'230'617.94
Actions étrangères	16.41%	86'242'256.16	8.81%	39'056'619.15
TOTAL ACTIONS	32.58%	171'155'039.88	19.23%	85'287'237.09
Total débiteurs étrangers	31.95%	167'867'265.35	27.89%	123'730'577.82
Fonds de placements divers	6.84%	35'921'814.18	7.96%	35'293'965.98
Immobilier - placements directs	16.94%	88'993'906.65	18.42%	81'686'153.75
Immobilier - placements indirects	9.74%	51'168'622.13	10.47%	46'425'361.32
TOTAL IMMOBILIER	26.68%	140'162'528.78	28.88%	128'111'515.07
TOTAL DES PLACEMENTS	100.00%	525'405'363.78	100.00%	443'568'408.07

5 Autres informations relatives à la situation financière

Découvert

La caisse n'est plus en situation de découvert.

III. Conclusion

Le Conseil de fondation exprime sa gratitude aux affiliés pour la confiance qu'ils lui ont témoignée.

Tous les membres du conseil suivent attentivement la situation financière de la Caisse et restent persuadés qu'elle est armée pour affronter les périodes perturbées que nous traversons. Les organes responsables mettent tout en œuvre pour garantir la pérennité de la caisse.

Le Conseil exprime aussi sa reconnaissance aux collaborateurs et aux collaboratrices du Bureau des Métiers qui ont assuré la gestion administrative de la Caisse.

Sion, juin 2010

Sur mandat du Conseil de fondation de CAPAV :

BUREAU DES METIERS

Le Directeur :



Gabriel Décaillet

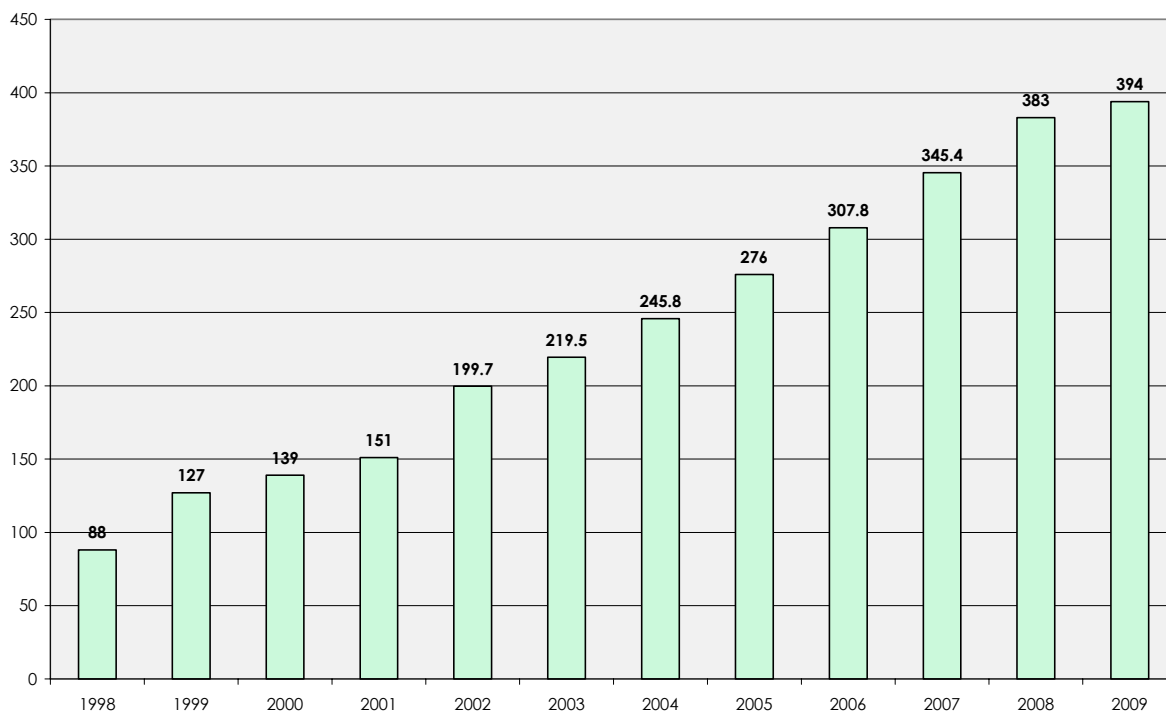
Le Gérant :



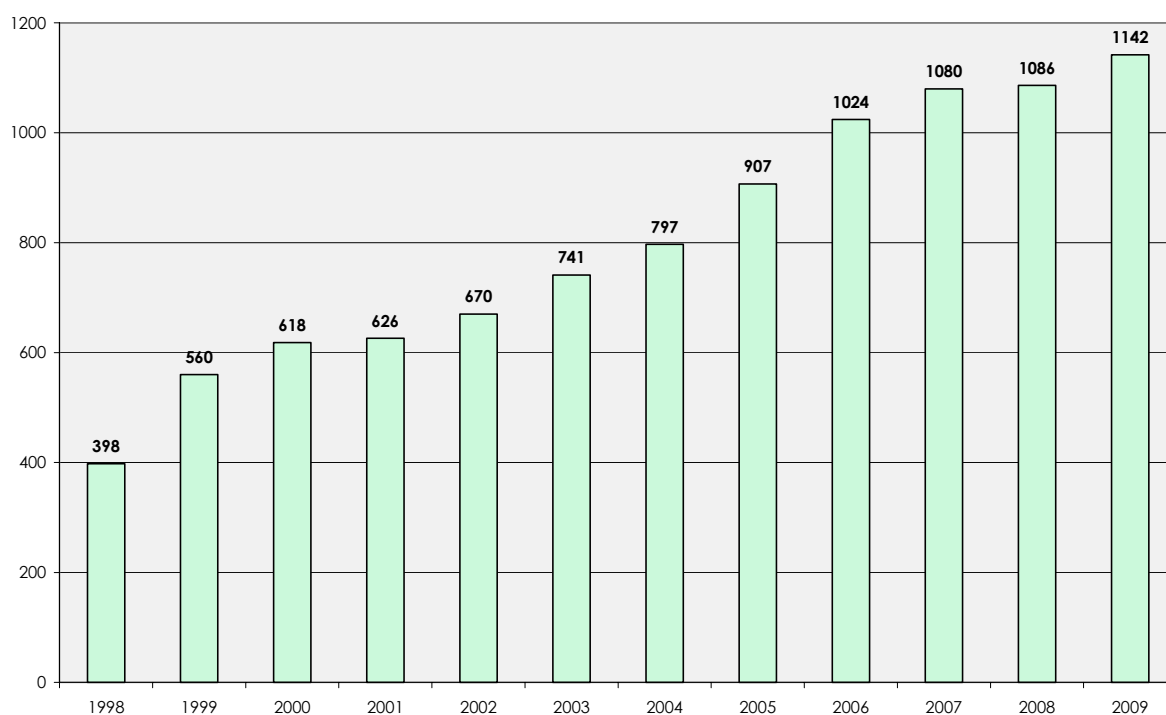
Eric Moix

IV. Statistiques

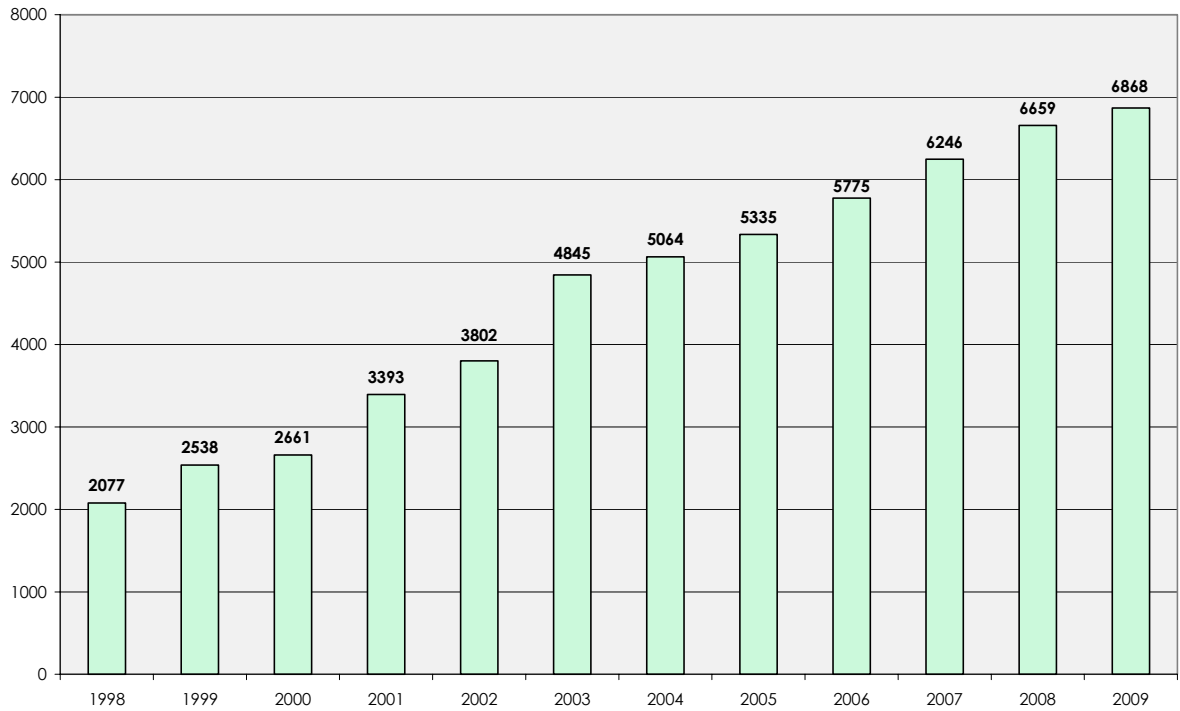
Evolution des salaires soumis à cotisations en millions de CHF



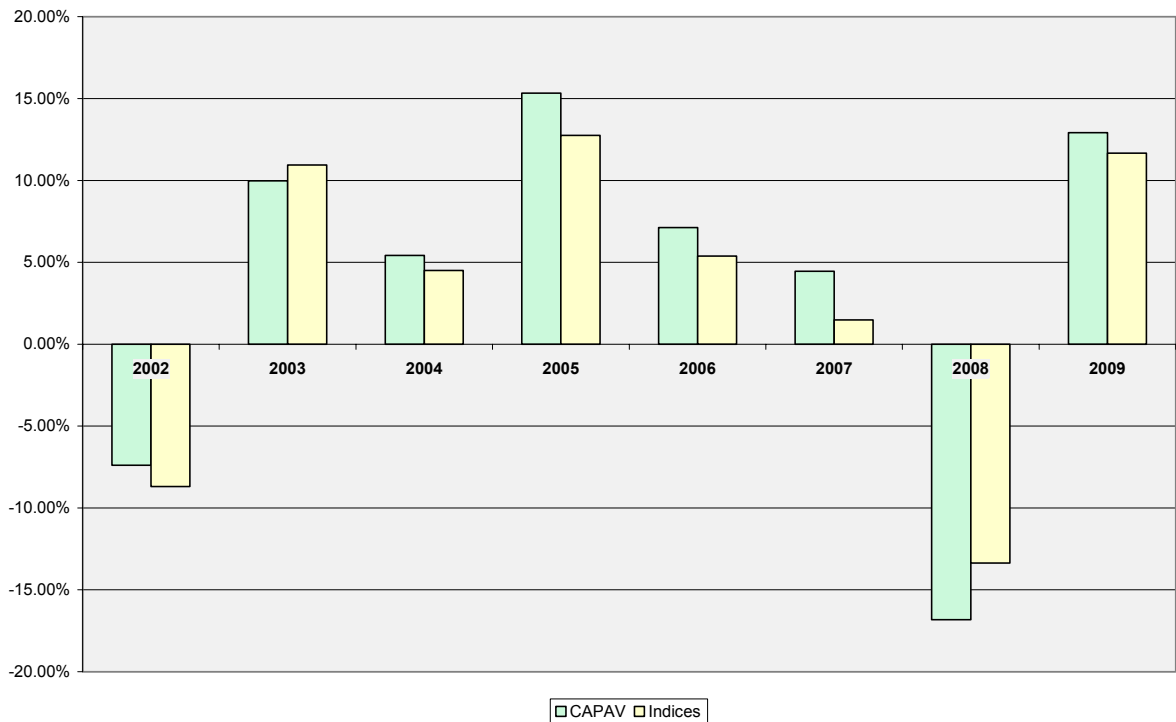
Evolution des entreprises affiliées



Evolution du nombre d'assurés

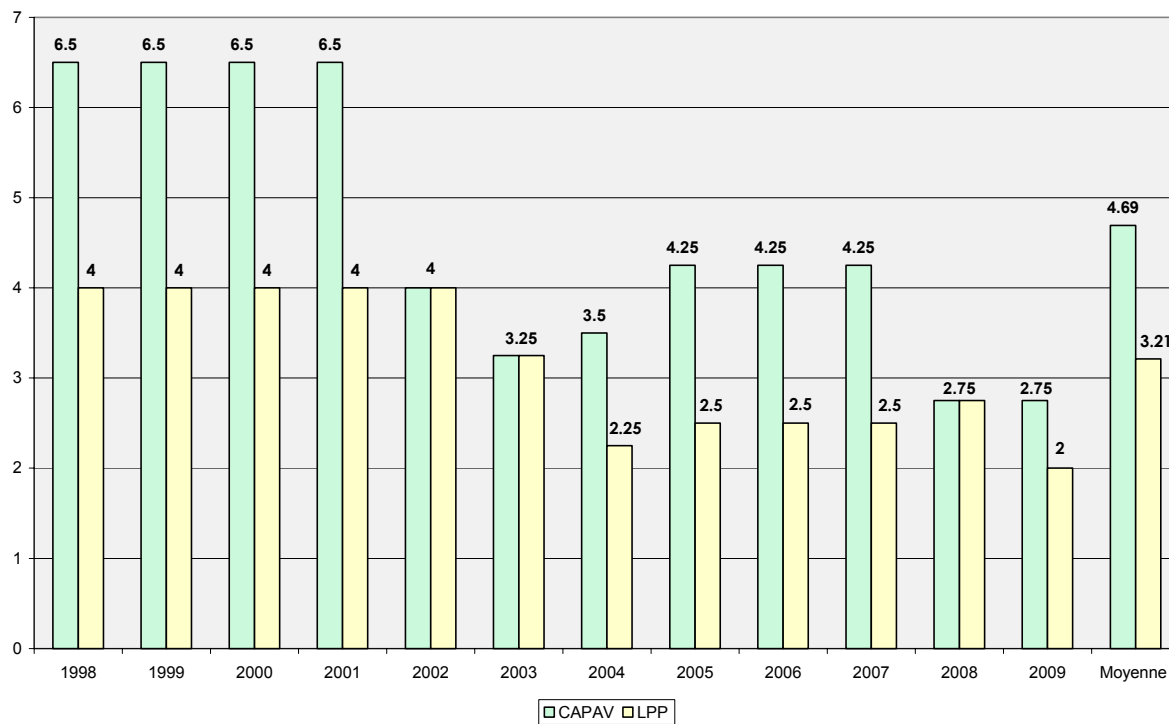


Rendements CAPAV par rapport aux indices de référence

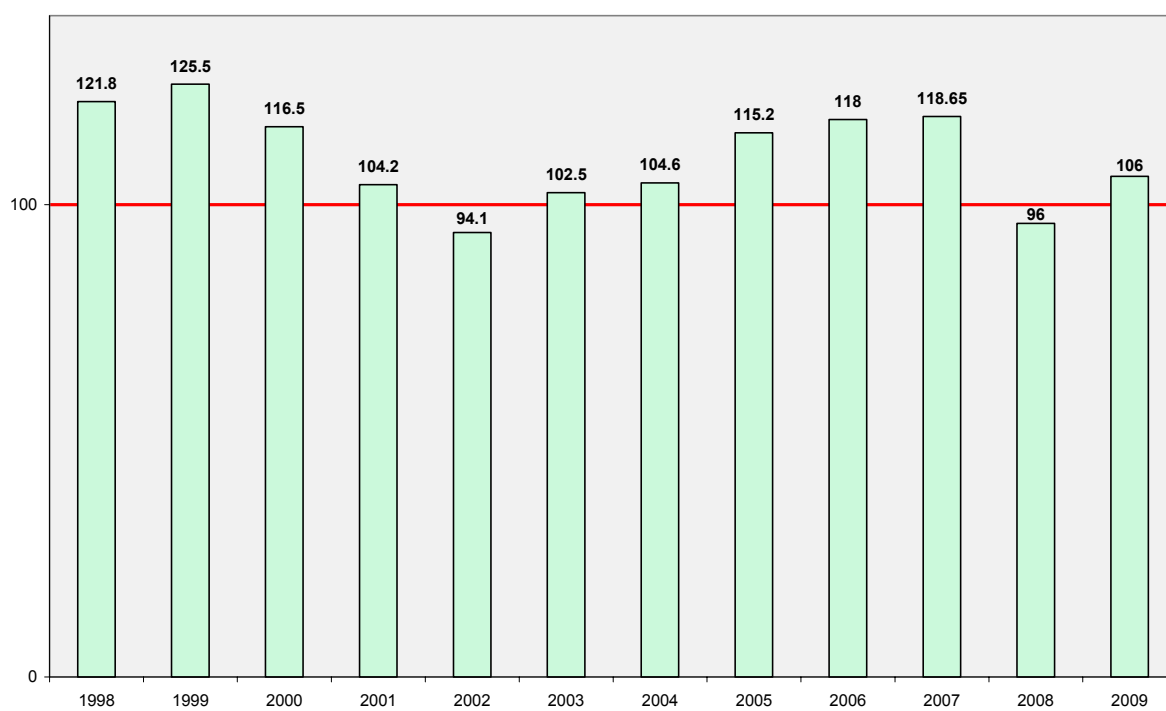


Ces comparaisons portent sur 8 ans, date du changement d'allocation stratégique

Taux d'intérêt attribués aux comptes individuels des assurés



Taux de couverture





Fondation CAPAV

c/o Bureau des Métiers
Av. de Tourbillon 33
1950 Sion

www.capav.ch
info@bureaudesmetiers.ch